

DÉCLARATION ET RENONCIATION DU PARENT

Je permets à mon enfant de participer au concours « En réalité... » (le « concours »), ce qui entraînera une visite à une école secondaire de langue française de la région à deux reprises entre décembre 2009 et avril 2010.

Je décharge et dégage par la présente l'Office de la télécommunication éducative de langue française de l'Ontario (« TFO ») de toute demande, exigence, préjudice, action ou cause d'action de quelque nature que ce soit que mon enfant, ses héritiers, ses exécuteurs testamentaires, ses administrateurs ou ses ayants droit pourraient avoir maintenant ou à l'avenir contre TFO à l'égard de ou en relation avec la participation de mon enfant au Concours.

Eu égard à la remise du prix, j'accepte par la présente que TFO, ses commanditaires et leur membres, filiales et organismes respectifs, incluant, sans s'y limiter, leurs agences de publicité (ci-après ensemble les « commanditaires ») se servent du nom ou de la photographie de mon enfant ou de tout portrait lui ressemblant, ou qu'ils en autorisent l'utilisation en leur nom dans le cadre du Concours ou de tout autre concours à l'avenir, ce dans n'importe quel médium, incluant, sans s'y limiter, sur le site Web de TFO. Je consens également à ne réclamer à aucun moment une indemnité afférente à une telle utilisation ou des dommages et intérêts en résultant, et je renonce en faveur des commanditaires, à tous droit, titre et intérêt de toute nature que moi ou mon enfant puissions avoir sur ces photographies ou tout autre portrait lui ressemblant.

La présente lie autant mes héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs ou ayants droit.

Je _____ (nom) le père/la mère ou le tuteur
de _____ (nom) de _____ (ville),

déclare avoir lu et compris cette Déclaration et Renonciation.

Datée ce _____ (jour) _____ (mois) 200_____

Signature : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET *En réalité...*

Tous les élèves de 6^e, 7^e et 8^e année peuvent participer à la production d'une vidéo d'une durée de 8 à 10 minutes, genre visite guidée d'une école secondaire de langue française de leur région. Si la classe décide de participer au concours, tous les élèves de cette même classe doivent s'impliquer.

L'accent sera mis sur leurs préoccupations telles que ; le trajet et le transport pour se rendre à l'école, les lieux mêmes, la rotation des classes, le casier, la nourriture, le genre d'élèves qui fréquentent déjà l'école secondaire, etc...

La classe gagnante d'un des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario qui produira la meilleure vidéo se partagera la somme de 1 000\$.

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et vise à augmenter le nombre d'élèves qui choisissent de poursuivre leurs études au palier secondaire dans une école de langue française.

Renseignements additionnels : 1.800.387.8435, poste 8383